



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 2 juin 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La situation en Nouvelle-Calédonie, notamment dans l'agglomération de Nouméa, reste très difficile mais s'améliore, depuis plusieurs jours, sur le plan de la sécurité, où une grande opération de police et de gendarmerie s'est tenue vendredi avec succès, dans le quartier de Rivière-Salée.

Le Gouvernement exprime son soutien aux 3500 policiers et gendarmes mobilisés sur le terrain pour garantir le retour de l'ordre public et l'apaisement.

Lors de son déplacement à Nouméa, le Président de la République a initié un pacte de confiance avec l'ensemble des acteurs calédoniens. Lundi dernier, pour faciliter les concertations locales et les déplacements sur les barrages des élus ou des responsables en mesure d'appeler à leur levée, le chef de l'Etat a également décidé de ne pas reconduire l'état d'urgence.

Il est plus que jamais impératif que chacun adopte un esprit de responsabilité et se conforme à la parole donnée. Des actions concrètes sont encore nécessaires pour apaiser les tensions et permettre la levée des barrages restants. Il est d'ailleurs regrettable à ce titre que la suppression des barrages n'ait été, pour l'instant, due qu'à l'action de la force publique.

La mission de travail et de médiation, installée par le Président de la République se tient à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Elle poursuit son travail d'écoute afin de faire émerger les voies d'un accord global, dans un esprit d'impartialité.

Seul ce chemin de responsabilité et d'exigence, qui ne cède rien aux violences, permettra de dessiner un avenir commun.

Parallèlement, la mission de reconstruction poursuit ses travaux pour apporter un soutien d'urgence aux acteurs économiques et aux collectivités locales, afin d'établir un bilan des dommages, identifier les besoins et les vecteurs les plus adaptés pour accompagner chaque acteur.

Contact presse :

Service de presse de Marie GUÉVENOUX,
Ministre déléguée chargée des Outre-mer
Mél : nompresse@outre-mer.gouv.fr